



MUNICIPALITÉ DE
SAINTE-ANNE-DE-LA-ROCHELLE

Le 16 octobre 2014

Madame, Monsieur

- ☐ Vous trouverez les informations suivantes pour le dossier :
- ☐ Voici les documents suivants à savoir :
- ☒ Vous trouverez ci-joint la résolution : Résolution 2014-10-146
- ☐ Autres informations :

Recevez nos salutations distinguées



Majella René, gma,
Directrice générale et secrétaire-trésorière



MUNICIPALITÉ SAINTE-ANNE-DE-LA-ROCHELLE

COPIE DE RÉSOLUTION

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL

d'une session régulière du conseil municipal de Sainte-Anne-de-la-Rochelle, tenue le 7 octobre 2014, à laquelle est présent :

Maire: M. Louis Coutu

Conseillers(e) :

M. Patrice Brien

M. Denis Vel

M. Maurice Boudreau

M. Jacques Jasmin

M. Réal Vel

M. Marc Gilbert

Absent:

Formant quorum sous la présidence de M. Louis Coutu, maire.

Majella René, directrice générale et secrétaire-trésorière est aussi présente.

Résolution 2014-10-146

6.1 SAUVONS POSTES CANADA NON AUX COMPRESSIONS

ATTENDU QUE Postes Canada et les conservateurs sabrent dans les services postaux auxquels nous tenons tant en supprimant de bons emplois, en abolissant la livraison à domicile, en haussant les tarifs postaux de façon draconienne, en fermant des bureaux de poste ou en réduisant la taille et en écourtant leurs heures d'ouverture;

ATTENDU QUE Postes Canada n'a pas tenu de consultations adéquates sur ces changements, empêchant ainsi les personnes qui seront les plus touchées de donner leur point de vue;

ATTENDU QUE la fermeture de bureaux de poste ou la réduction de leur taille, la réduction des heures d'ouverture des comptoirs postaux et l'abolition de la livraison à domicile entraîneront l'élimination de milliers d'emplois dans des collectivités partout au pays;

ATTENDU QUE Postes Canada assure un service public qui doit être préservé;

Il est proposé par Réal Vel, appuyé par Denis Vel et

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE la municipalité de Sainte-Anne-de-la-Rochelle écrive à la ministre responsable de Postes Canada pour demander que le gouvernement annule les changements aux services annoncés par Postes Canada et envisage de nouvelles façons d'accroître les services et les revenus, dont la prestation de services bancaires;

QU'IL SOIT AUSSI RÉSOLU QUE municipalité de Sainte-Anne-de-la-Rochelle demande à la Fédération canadienne des municipalités de réclamer du gouvernement fédéral qu'il consulte la population sur le genre de service postal dont elle a besoin avant d'autoriser Postes Canada à effectuer des changements majeurs au service postal public.

M. le maire demande le vote : tous sont d'accord.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents

Copie vidimée donnée à Sainte-Anne-de-la-Rochelle le seize octobre deux mille quatorze


Majella René, gma
Directrice générale et secrétaire-trésorière